

## **Ecole publique Bertha Harjès de Vert en Drouais**

### **Procès-verbal du conseil d'école du 9 juin 2022 :**

#### **Présents :**

##### **Le conseil municipal :**

Mme Dumon, Mme Hermeline, Mme Wissocq

##### **Le comité de parents :**

Mme Houël, Mme Grimoin, Mme Yoyotte, Mme Meruz et Mme Le Naour (arrivée à 18h31).

##### **Le conseil des maîtres :**

Mme Deluce, Mme Démas, Mme Roux, Mme Talbot et M. Rouleau

##### **Périscolaire :**

personne

##### **Excusés :**

Mme Ledoux, Mme Delaplace, Mr Matha, Mme Villefailleau

##### **absents :**

Mr Perdereau, M. Monteiro

Mme HOUËL (parent d'élève) et Mme DEMAS (enseignante) seront secrétaires.

Tous les présents et votants acceptent le vote sans bulletin, à main levée ou par réponse.

Début du conseil à 18h07.

## Relevé de conclusions :

### Validation du PV du deuxième conseil d'école du 22/03/2022 :

#### Modifications demandées :

*Remarque de Mme Dumon par rapport au jour de grève : la mairie n'a obligation de mettre en place un service minimum que sur le temps scolaire et s'il y a au moins 25% de grévistes.*

Après demande, celui-ci est **validé à l'unanimité**

#### EFFECTIFS :

##### Pour l'année 2021/2022 :

Nous avons actuellement 125 enfants répartis dans 5 classes des PS au CM2.

##### Pour l'année 2022/2023 :

Actuellement, il y a **119 enfants inscrits de la PS au CM2.**

PS : 10    MS : 12    GS : 8    CP : 15    CE1 : 17    CE2 : 13    CM1 : 23  
CM2 : 21

En prévisionnel et sous couvert d'éventuelles nouvelles inscriptions d'ici à la rentrée scolaire, la répartition des classes devrait être la suivante :

PS/MS :  $10 + 12 = 22$

GS/CE1 :  $8 + 17 = 25$

CP/CM1 :  $15 + 10 = 25$

CE2/CM1 :  $13 + 13 = 26$

CM2 : 21

(Les CM1 doivent être séparés et ne peuvent donc pas constituer une classe à eux seuls)

Pour la prochaine rentrée, **Mmes Girard et Démas devraient quitter l'école** (décharge de direction et remplaçante de Mme Saché), et pour l'instant nous n'avons pas d'information concernant leurs remplaçants. Le jour de décharge n'est pas encore défini non plus pour 2022/2023.

## **BUDGETS :**

### **Bilan de la coopérative scolaire :**

Le budget de la coopérative est positif, le cahier de comptes est à disposition dans le bureau de la direction.

### **Budget communal pour l'année scolaire 2022/2023 :**

Le **budget de fonctionnement** pour l'année scolaire 2021/2022 est de **5535 euros**. Celui-ci a déjà été bien utilisé pour l'achat de matériel pour l'année prochaine.

Information de Mme Deluce et Mr Rouleau sur les augmentations importantes du coût des cahiers et du papier. Serait-il possible d'envisager un budget un peu plus élevé pour l'année suivante ?

Réponse : cela va être compliqué pour la municipalité. Solution possible : demander à chaque parent de prévoir quelques fournitures en plus (cahier, ramette de papier, ...).

Nous remercions la municipalité pour la **subvention de 1060 euros** que le Conseil Municipal a décidé d'attribuer comme chaque année à la coopérative scolaire.

Nous en profitons également pour **remercier le Conseil Municipal**, qui a maintenu les **sorties piscine pour l'année scolaire 2020/2021** (intégralement prises en charge : entrées + cours + cars pour 2 classes pendant un trimestre). La Mairie nous a confirmé la poursuite pour l'année 2022-2023 dans les mêmes conditions.

Cette année, nous avons pu bénéficier de la prise **en charge des sorties médiathèque** (5 déplacements à Dreux en car, seulement 4 cars d'utilisés).

Cela est-il toujours possible pour l'année prochaine ?

Réponse : Il faut voir en fonction des priorités des enseignants (médiathèque, fourniture etc...). Il faut attendre les tarifs des transporteurs. Il faut faire des devis pour avoir une idée si cela est possible ou non.

### **LISTES DE FOURNITURES 2022/2023 :**

Présentation des **listes de fournitures** : feuilles projetées à tous.

#### **Modifications :**

Avec les modifications ci-dessous, **les listes de fournitures pour l'année scolaire 2022/2023 sont validées à l'unanimité.**

Question des parents : faut-il que les élèves prennent une serviette de cantine ? Elle n'est pas demandée sur place donc les élèves ne les emmènent plus. (Comité de pilotage le 21 juin à l'école).

Fournitures Sandrine CP : pas de stylo 4 couleurs, pas d'agenda.

Fournitures CE1 : un agenda et pas de cahier de texte + équerre.

Dans toutes les listes : ajout d'une serviette dans une pochette + lingettes bébé.

### **REGLEMENT INTERIEUR rentrée 2022 :**

Présentation et rappel **du règlement intérieur de l'école** pour la rentrée 2022/2023 : feuille jointe à tous.

Pas de modifications, **le règlement intérieur de l'école pour la rentrée scolaire 2022/2023 est validé à l'unanimité.**

## Que s'est-il passé à l'école et que va-t-il se passer ?

Du 16 au 22 mars : **fête du court-métrage en maternelle/ élémentaire** : diffusion de plusieurs courts-métrages dans chaque classe.

Le 24 mars : **les CP** ont eu une intervention par un dentiste sur l'hygiène et la santé bucco-dentaire, en relation avec la première visite gratuite des enfants de 6 ans.

Le 19 mai : **les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2** sont allées à la **médiathèque et au musée d'art et d'histoire de Dreux** pour travailler sur le thème « du portrait ».

Fin mai/début juin : **vente des semis de la classe de CP/CE1/CE2** au profit de la coopérative scolaire. Réalisation du potager de l'école avec les semis restant à venir.

Le 3 juin : **la classe de CP/CE1/CE2** est allée à la **médiathèque** pour travailler sur le thème des différentes versions du livre « Le petit chaperon rouge ».

Le 7 juin : **les CP/CE1** sont allés à la **Cité des Sciences** à Paris. Ils ont pu visiter les expositions temporaires, la cité des enfants et participer à un atelier « il était une fois... la nature à la loupe » pour sensibiliser les élèves au monde du vivant et à la découverte d'espèces atypiques.

Le 13 juin : en partenariat avec la société publique « Eau de Paris », **les CE2/CM1/CM2** auront une **intervention sur l'eau** et les **sources** situées sur la commune de Vert-en-Drouais.

Le 14 juin : **les PS/MS/GS** iront à **Biotropica**. Ils pourront visiter le parc, découvrir les animaux et participeront aux ateliers « A plumes, à poils et à écailles » pour les PS/MS et « Tu m'as bien regardé ? » pour les GS pour sensibiliser les élèves au monde du vivant.

Le 14 juin : **les CM1/CM2** iront à la cérémonie de clôture du concours « les gardiens du tri » organisée au CinéCentre de Dreux. Ils ont réalisé une BD de 4 planches sur le développement durable, le recyclage et le gaspillage en complément des programmes de sciences et de géographie de cycle 3.

Le 16 juin : en partenariat avec « Eau de Paris » et en complément de l'intervention du lundi, **les CE2/CM1/CM2** iront visiter **une source** (le puy n° 1) à la sortie de Vert-en-Drouais.

Le 17 juin : **les CE2/CM1/CM2** iront visiter le parc du **Futuroscope**.

Le 24 juin : **exposition de fin d'année en arts visuels ouverte aux parents de 16h30 à 19h sur le thème : « les contes, les mythes et les légendes » + tirage de la tombola à 18h** + une vente de crêpes aura également lieu ce jour-là au profit de la coopérative scolaire.

Le 24 juin : **Kermesse de l'école** le soir après l'école **organisée par l'APE dans la cour + barbecue sur réservation. (Demande de tarif par un parent, question transmise à l'APE).**

Le 25 juin : fête du sport à partir de 7h30. Cela dur toute la journée sur la place et dans l'école.

Le 27 juin : la **distribution des livres de prix** aura lieu dans les classes. Les enfants recevront leur livre de la main des élus. Nous remercions la municipalité pour ce cadeau toujours apprécié. Un dictionnaire sera également offert aux CM2.

Remarque de Mme Deluce : les dictionnaires ont fortement augmenté, par conséquent il serait intéressant de se tourner vers des encyclopédies thématiques l'année prochaine pour limiter les coûts.

### **Questions/remarques diverses :**

**De la part de la Mairie** : pas de questions fournies

Remarque de Mme Dumon : l'année prochaine, pour les sorties scolaires, la cantine ne fournira plus de pique-nique pour ceux qui y mangent et le repas sera remboursé aux parents. Une régularisation sera faite sur le règlement de juillet.

### **De la part de l'équipe enseignante :**

- *Qu'en est-il du devis pour les tables et les chaises de la classe maternelle ?*

Réponse : uniquement les tables seront achetées pour la rentrée prochaine

- *Suite à une formation dispensée, l'équipe enseignante souhaiterait pouvoir bénéficier de l'ENT Prim'OT pour la rentrée prochaine. Cela est-t-il possible ?*

Explication par Mme Deluce de ce qu'est un ENT, comment il pourra servir et du coût pour la commune : ENT Prim'OT est sécurisé, il permet de communiquer avec les parents (cahier de texte interactif, cahier de liaison). Application smartphone pensée par les parents pour privilégier la connexion avec notification. La mairie peut également communiquer avec tous les parents. Il y aura aussi des exercices d'application pour les élèves sur la plateforme.

Cela est payant, **seule la commune** peut financer cette application.

Abonnement unique, adhésion par classe (45€), adhésion (50€ et 3000€ / an) en fonction du nombre d'habitants.

*A titre indicatif pour Vernouillet = 400 € d'adhésion*

Il n'y a pas d'obligation pour les parents d'utiliser l'application.

Réponse Mairie : à envisager mais cela a un coût et il aurait fallu l'anticiper car cela aurait pu être pris sur la subvention octroyée par la municipalité à l'école. Il faudrait faire une année de battement avec papier et ce logiciel numérique pour que les parents s'adaptent et voir si cela fonctionne avec les familles.

### **De la part des représentants de parents :**

- 1°) *Les heures d'ouverture et de fermeture vont-elles être comme avant covid ?*
- 2°) *L'entrée des enfants va-t-il se refaire pour tout le monde au grand portail*

*comme avant covid ?*

*Réponse : Pour le moment nous n'avons pas d'information à ce sujet. Nous sommes toujours en protocole Covid niveau 1. Si celui-ci était maintenu, nous pourrions en effet envisager de revenir aux horaires communs. En ce qui concerne les portails nous pensons qu'il serait judicieux de conserver au moins 2 portails pour fluidifier les entrées et sorties. Un mot ou un mail sera envoyé aux parents dès que nous aurons plus d'information en ce qui concerne la rentrée et son organisation. Un affichage sera également fait devant l'école.*

*3°) Les CP actuel vont-ils être tous ensemble l'année prochaine où vont-ils encore être séparés parce qu'ils sont assez nombreux pour faire une seule classe*

*Réponse : Comme indiqué en début de conseil lors du prévisionnels des effectifs, les futurs CE1 seront ensemble l'année prochaine. En revanche, ils sont loin d'être assez nombreux pour ne faire qu'une seule classe.*

Fin du conseil à 20H26

Mme Deluce (directrice)  
(secrétaires)

Mme HOUEL et Mme DEMAS